

B 27 Les Marquis.

au nord, le canal De chez Desmeur Debas jusqu'au lit principal de la Sizomme. — à l'Est, le bras De ce ruisseau qui limite avec la commune d'Allemans — à l'Ouest le bras qui baigne au levant l'île De M. Courtaut curé, et par suite le fossé Sur lequel aboutissent à droite un pré à M. Gherain, celui des hortiers Claugur et ceux Des Grands Fougeres & Lassour, enfin, le bras De la Sizomme bordant au levant l'île où ces prêts sont tirés et la pointe D'un bâti appartenant au Village Du calombier.

B 28 Prairie Du calombier.

à l'ouest et au nord le canal D'allier & le fossé qui le traverse au bout duquel De M. Montavot Frontignan, celui De M. Montalat et D'un terrain au Lieu Desaint Louis. — à l'Est, le bras De la Sizomme qui baigne ce Domaine pris à celui De M. Desaint Georges. à l'Est et au Sud, les bras De la Sizomme et la rivière De la Trouille, limitant, la première avec la commune d'Allemans et la Seconde avec celle Du Bourg Du Bois qui dépendent du département De la Dordogne.

C 1^{re} Roule.

du nord, & à partir De chemin De chez Desmeur Debas à Montignac, la limite est celle De Montignac le cog, jusqu'à la pointe nord D'une terre à Etienne Cognon, alors on vient dans la ligne brisée Au côté nord et celui Est De cette terre, puis on passe au levant Du pré De Stévenin Fougeres, D'un autre à Jean Cari fils, D'autres autres pris dont le dernier est au dit Cognon, ensuite on tourne à gauche, pour la limite Sud pris à Stévenin Fougeres, pour prendre à droite le bout nord De ce pré et passer en ligne brisée au levant D'un autre pris à Jean Cari fils, parvenu ainsi au Chemin De Servitude qui se trouve à la pointe Sud Du dit pré, on entre à droite Dans ce chemin au bout duquel, et après la pointe Sud de l'aireau Du dit Fougeres, on prend à gauche Le chemin De Roule à Stévenin jusqu'à une terre au nom de; Delaï et en longrant le côté Est De cette piste, on va passer au bout Sud De la même piste, On vient au nom de; D'un autre terre bruyante plus grande au dit Fougeres, enfin, par le chemin De servitude qui borde cette piste au couchant, on atteint l'angle Sud-Est Du pré De Stévenin Fougeres, De cet angle, on passe successivement et en ligne brisée à gauche De ceffazin, De l'aireau & Des bétumes De Stévenin Fougeres, De ceux D'Alexis David, Du jardin De Pierre Baudier, D'un autre au dit David, Des airesaux & bétumes qui lui appartiennent & D'une terre à Pierre Baudier, au bout de laquelle passe un chemin que l'on prend à droite pour entrer à gauche Dans celui De Boule à Montignac-le-Cog, arrivé à la pointe Est Du pré De Stévenin Fougeres, on quitte à gauche ce dernier Chemin pour aller, en suivant la limite Sud Du dit pré et de celui Du Jean Cari fils, gagner le chemin De chez Desmeur Debas à Montignac, Chemin qui forme le lieu dit à l'est.

C 2 Les Coors.

du nord-Est et à partir Du canton Desours, la grande route De Montmoreau à Saint-Gervais, jusqu'à la haie qui borde au Sud Est la grande piste De Vigne que longe cette route et qui appartient au Lieu Boisvin Thibaut; alors, quittant cette route à droite, on va par la dit piste, directement à une borne Sur le bord D'une Vigne à Alexis David, D'où l'on court tout à gauche, puis à droite par la limite De cette dernière, on va longer au Sud-Est celle De Raymond Dubuc & Garteret, puis en passant au bout de cette terre, D'un autre au dit David & de celle De Stévenin Fougeres, on atteint celle De Pierre David dont on prend à gauche un tronc Sud pour ensuite passer au bout De cette dernière, D'un autre à Stévenin Fougeres, à gauche De